

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

COMMUNE DE SOMMERAU

**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL N°9/2016
EN DATE DU 29 NOVEMBRE 2016 à 19H30**

Nombre de conseillers élus : 48
 Nombre de conseillers en fonction : 44
 Nombre de conseillers présents en séance : 30,
 Nombre de Votants : 36, dont 6 procuration(s)
 Date de convocation : 21 novembre 2016

L'an deux mille seize le vingt neuf novembre à dix neuf heures trente minutes, en application des articles L 2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de SOMMERAU, sur convocation et sous la présidence de Roger MULLER, Maire

Étaient présents :

MULLER Roger Maire et maire délégué d'Allenwiller
 LORENTZ Béatrice 1^{ère} Adjointe au maire et maire délégué de Singrist
 KLEIN Dominique 2^{ème} Adjoint au maire et maire délégué de Birkenwald
 HUFSCMITT Franck 3^{ème} Adjoint au maire et maire délégué de Salenthal
 LACROIX Sandra 1^{ère} Adjointe au maire délégué de Salenthal
 PAULEN René 1^{er} Adjoint au maire délégué de Singrist
 STORCK Gérard 1^{er} Adjoint au maire délégué d'Allenwiller
 ZINGARELLI Bruno 1^{er} Adjoint au maire délégué de Birkenwald
 GROSS Gérard 2^{ème} Adjoint au maire délégué de Birkenwald
 GUNTINER Stéphane 2^{ème} Adjoint au maire délégué de Singrist
 SCHNEIDER Jean Jacques 2^{ème} Adjoint au maire délégué d'Allenwiller
 ANTONI Sébastien Conseiller municipal
 AUER Maurice Conseiller municipal
 BERLEMONT Nathalie Conseillère municipale
 BOEHM Alain Conseiller municipal
 ENGEL Isabelle Conseillère municipale
 FRIEDRICH Jean-Louis Conseiller municipal
 HALFTERMEYER Dominique Conseiller municipal
 HEINRICH Cécile Conseillère municipale
 JAEGER Jacqueline Conseillère municipale
 JOUQUEL Julien Conseiller municipal
 KIEFFER Josiane Conseillère municipale
 LEHE Manuel Conseiller municipal
 OSTERMANN Ernest Conseiller municipal
 SACHS Marie Odile Conseillère municipale
 SCHALL Véronique Conseillère municipale
 SCHLEGEL Audrey Conseillère municipale
 SIMON Etienne Conseiller municipal
 VONSEEL Christian Conseiller municipal
 ZIMMERMANN Guy Conseiller municipal

Absent(s) excusé(s) :

ANTONI Cathy Conseillère municipale (procuration à MULLER Roger)
 KUGEL Carole 2^{ème} Adjointe au maire délégué de Salenthal (procuration à AUER Maurice)
 HALTER Thierry 3^{ème} Adjoint au maire délégué de Birkenwald (procuration à GROSS Gérard)
 CHARDON Christine Conseillère municipale (procuration à LORENTZ Béatrice)
 FRIEDRICH Frédéric Conseiller municipal
 GASS Karine Conseillère municipale
 KOESSLER François Conseiller municipal (procuration à SCHNEIDER Jean Jacques)
 LORENTZ Bruno Conseiller municipal (procuration à STORCK Gérard)
 MESSMER Marie-Pia Conseillère municipale

Absent(s) non excusé(s) :

GROSS Laurence Conseillère municipale
 MUHL Franck Conseiller municipal
 SCHROETER Vincent Conseiller municipal
 SCHWARTZ Michaël Conseiller municipal
 THOMAS Olivier Conseiller municipal

Assistait en outre à la séance :

KALCK Pascale Attachée Territoriale Principale

Ordre du Jour

- 1°) Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)
- 2°) Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 octobre 2016
- 3°) Fusion Communauté de Communes de la Région de Saverne et Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau – Désignation des délégués

- 4°) Commune déléguée d'Allenwiller- Attribution Travaux – Extension Réseau de chaleur Lot02
- 5°) Taxe d'aménagement – Harmonisation suite création commune nouvelle
- 6°) Finances – Attribution des subventions 2016
- 7°) Finances – Décision Budgétaire modificative
- 8°) Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau – Rapport d'activités 2015
- 9°) SDEA (Syndicat des Eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle) – Rapports annuels 2015
- 10°) Locations de terres communales – Commune historique de Salenthal –Renouvellement Baux Ruraux
- 11°) Chasse Communale – Lot 2 SUD - Allenwiller - demande de cession de bail
- 12°) Urbanisme – Informations
- 13°) Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire
- 14°) Divers et Informations diverses

DCM 2016-107 : Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)
--

Point 1

Conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.L, M STORCK Gérard et KALCK Pascale sont désignés pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

DCM 2016-108 : Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 octobre 2016
--

Point 2

Le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2016 transmis aux Conseillers avant la réunion, est soumis à l'assemblée pour adoption.

Décision du Conseil Municipal :

Le procès-verbal est approuvé

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

DCM 2016-109 : Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau – désignation des délégués de la commune de Sommerau
--

Point 3

Rapporteur : Roger MULLER

Par arrêté préfectoral en date du 26 octobre 2016 a été créée la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau issue de la fusion des communautés de communes de la Région de Saverne et du Pays de Marmoutier-Sommerau, avec effet au 1^{er} janvier 2017.

Actuellement, les communes historiques sont représentées par 9 délégués

L'article 7 dudit arrêté fixe le nombre de membres et la répartition des sièges conformément à l'article L5211-6-1 du CGCT. La commune de Sommerau disposerait de deux délégués.

Néanmoins, l'article 11 de la loi N°2016-1500 du 8 novembre 2016 précise qu' « en cas de fusion d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ou d'extension du périmètre d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, lorsque le périmètre issu de la fusion ou de l'extension de périmètre comprend une commune nouvelle qui a été créée après le dernier renouvellement général des conseils municipaux et que le nombre de sièges de conseillers communautaires qui lui sont attribués en application de l'article L5211-6-1 est inférieur au nombre des anciennes communes qui ont constitué la commune nouvelle, il est procédé, jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal, à l'attribution au bénéfice de la commune

nouvelle d'un nombre de sièges supplémentaires lui permettant d'assurer la représentation de chacun des anciennes communes. Dans notre cas précis, il peut être fait application de cet article et donc la commune de Sommerau disposera de deux délégués supplémentaires au sein de la nouvelle communauté de communes au 1^{er} janvier 2017.

Il y a donc lieu de procéder à la désignation des quatre délégués de la commune de Sommerau au sein de la nouvelle entité, en application du principe suivant : si le nombre de sièges attribués à la commune (4 dans notre cas) est inférieur au nombre de conseillers communautaires élus à l'occasion du précédent renouvellement général du conseil municipal (9 dans notre cas), les membres du nouvel organe délibérant sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction, ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Le Maire appelle à la constitution des candidatures.

Sont candidats :

Liste 1 composée comme suit :

- MULLER Roger
- LORENTZ Béatrice
- KLEIN Dominique
- HUFSCHEMITT Franck

Résultat du vote :

Nombre de Votants	:	36
Majorité absolue :		19
Recueille : LISTE 1 :		36 suffrages.

En conséquence, sont élus en qualité de délégués de la commune de Sommerau au sein de la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau :

- MULLER Roger
- LORENTZ Béatrice
- KLEIN Dominique
- HUFSCHEMITT Franck

DCM 2016-110 : Commune déléguée d'Allenwiller - Attribution Travaux – Extension Réseau de chaleur Lot 02

Point 4

Rapporteur : Roger MULLER

La consultation pour les travaux d'extension du réseau de chaleur d'Allenwiller est arrivée à son terme et il y a lieu d'attribuer les travaux.

Quatre dossiers ont été déposés et ont été analysés par le maître d'oeuvre. Une négociation a été entreprise avec les quatre candidats le 25 novembre 2016. Au vu de ces entretiens, compte tenu de l'analyse des offres établie par le maître d'oeuvre et du meilleur rapport performance/prix, il est proposé d'attribuer les travaux d'extension du réseau de chaleur (lot02) à Allenwiller à l'entreprise SOBECA d'Imbsheim pour un montant total de 144 962,50 € HT.

Le Conseil est invité à se prononcer

Décision du Conseil Municipal

Vu la consultation pour les travaux d'extension du réseau de chauffage (lot02) à Allenwiller
Vu l'analyse des offres et les négociations intervenues,

Le Conseil Municipal :

- DECIDE d'attribuer les travaux d'extension du réseau de chaleur à Allenwiller (lot02) à :
 - L'entreprise SOBECA d'Imbsheim
 - Pour un montant de 144 962,50 € HT (173 955,- € TTC) réparti comme suit :
 - Tranche Ferme : 143 712,50 € HT
 - Té supplémentaire : 1 250,00 € HT
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ces travaux – les crédits sont prévus au budget primitif 2016
- SOLLICITE toutes les subventions spécifiques susceptibles d'être obtenues.

Pour : unanimité

Contre :

Abstention

DCM 2016-111 : Taxe d'aménagement – Harmonisation suite création commune nouvelle

Point 5

Rapporteur : MULLER Roger

La taxe d'aménagement a été instaurée par les 4 communes historiques au taux de 4 % et sans exonération

- par délibération en date du 28/11/2011 (point 2011-22) pour la commune historique d'Allenwiller
- par délibération en date du 22/11/2011 (point 2011-25) pour la commune historique de Birkenwald
- par délibération en date du 17/11/2011 (point 2011-35) pour la commune historique de Salenthal
- par délibération initiale du 07/09/2011 puis du 28/10/2014 (point 4) pour la commune historique de Singrist

La création de la commune nouvelle a des implications en matière de taxe d'aménagement à compter du 1^{er} janvier 2017. L'année 2016 constitue une année « blanche » au regard de la taxe d'aménagement. En effet, les délibérations existantes étant appliquées en leurs termes sur chaque partie du nouveau territoire communal sur lesquelles elles portent.

Bien que les taux soient identiques ainsi que le régime des exonérations facultatives, il y a lieu de délibérer sur l'institution de la taxe sur l'ensemble du nouveau territoire communal et d'en fixer le taux, ainsi que les éventuelles exonérations. En effet à défaut d'une nouvelle délibération avant le 30/11/2016, la taxe d'aménagement ne sera plus applicable dans la commune à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil est appelé à délibérer.

Décision du Conseil Municipal

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 331-1 et suivants

Vu l'arrêté du 08/12/2015 portant création de la commune nouvelle de Sommerau avec effet au 1^{er} janvier 2016

Vu la délibération en date du 28/11/2011 (point 2011-22) de la commune historique d'Allenwiller
 Vu la délibération en date du 22/11/2011 (point 2011-25) de la commune historique de Birkenwald
 Vu la délibération en date du 17/11/2011 (point 2011-35) de la commune historique de Salenthal
 Vu la délibération en date du 28/10/2014 (point 4) de la commune historique de Singrist

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'instituer la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal
- De fixer à 4 % le taux de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal
- D'instaurer une exonération totale de la partie communale de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

Mme la Conseillère HEINRICH Cécile quitte la séance

DCM 2016-112 : Finances – Attribution des subventions 2016

Point 6

Rapporteur : MULLER Roger

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe comme suite les subventions 2016 (montants identiques à ceux versés en 2015 par les quatre communes historiques) :

Bénéficiaires	Montant
Association La Marelle (Parents Elèves du RPI Ecole de la Sommerau	280 €
Amicale des Donneurs de Sang Dimbsthal-Salenthal-Singrist	225 €
Amicale des Donneurs de Sang Wasselonne	76 €
Chorale Sainte Cécile de Singrist	175 €
Chorale Sainte Cécile de Birkenwald	300 €
Chorale Sainte Cécile d'Allenwiller	76 €
Conseil de Fabrique de Birkenwald	330 €
Conseil de Fabrique de Salenthal	255 €
OMSLC Marmoutier	100 €
Etoile Sportive de Romanswiller	152 €
Association Sportive du Brotsch	850 €
Croix Rouge Française (Unité du Canton Saverne-Marmoutier)	76 €
AIDES (Aide aux malades, à la recherche, ..sur le SIDA)	50 €
AAPEI de Saverne	250 €
Garde er Aide à Domicile	130 €
Comité Ligue contre le Cancer	76 €
Les Amis du Musée de Marmoutier	30 €
Le Plaisir par les Livres (Bibliothèque ALlenwiller)	481,75 €
GIC Haslach et Environs (chasse)	60 €
Ateliers Créatifs	107 €
TOTAL	4079,75

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2016.

Pour : unanimité

Contre :

Abstention

Mme la Conseillère HEINRICH Cécile revient en séance

DCM 2016-113 : Finances – Budget Primitif 2016 – Décision budgétaire modificative

Point 7

Rapporteur : Roger MULLER

Après avoir entendu les explications de M. le Maire est en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend la décision budgétaire modificative suivante :

Budget Primitif 2016

Dépenses

Article 023 (ordre) – Virement à la section d'investissement	+ 1000 €
Article 102291 / 040 (ordre) – Reprise sur FCTVA	+ 1000 €
Article 022 (Dépenses Imprévues)	- 1560 €
Article 73925 (Prélèvement FPIC)	+ 1560 €

Recettes

Article 021 (op ordre) – Virement de la section investissement	+ 1000 €
Article 777 / 042 – Quote part des subventions d'investissement Transférée au compte de résultat	+ 1000 €

Pour : unanimité

Contre :

Abstention

DCM 2016-114 : Communes de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau - Rapport annuel d'activités 2015

Point 8

Rapporteur : Roger MULLER

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau. Une copie dudit rapport a été transmise à chaque conseiller.

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

DCM 2016-115 : SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle) - Rapports annuels 2015

Point 9

Rapporteur : Roger MULLER

Le Conseil Municipal prend acte :

- du rapport annuel 2015 – synthèse locale Eau Potable – périmètre de la région de Saverne-Marmoutier
- du rapport annuel 2015 – synthèse globale

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

M. le Conseiller AUER Maurice quitte la séance

<p>DCM 2016-116 : Location Terres communales – Commune historique de Salenthal - Renouvellement Baux Ruraux</p>
--

Point 10

Rapporteur : Franck HUFSCMITT

Deux contrats de locations de terre conclus par la commune historique de Salenthal sont arrivés à échéance, le 10 novembre 2016. Les locataires sortants (AUER Maurice et BORNERT Clément maintenant BORNERT Nicolas) ont émis un accord quant au renouvellement desdits contrats aux mêmes conditions que tous les autres contrats en cours. Il y a donc lieu de délibérer sur la destination à donner aux biens loués.

Décision du Conseil Municipal

Après avoir entendu les explications et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de relouer les parcelles communales suivantes à compter du 11 novembre 2016 :

- **A AUER Maurice, 9 rue Principale SALENTHAL 67440 SOMMERAU**

Section de Salenthal

Parcelle	Surface (ares)	
2 175	un tiers de la surface totale soit	89,93 ares
2 173	la moitié de la surface totale soit	117,32 ares
2 169	surface totale soit	10,10 ares
Total surface louée :		217,35 ares

- **A BORNERT Nicolas, 13 rue Principale 67440 JETTERSWILLER**

Section de Salenthal

Parcelle	Surface (ares)	
2 173	la moitié de la surface totale soit	117,32 ares
2 172	surface totale soit	9,81 ares
Total surface louée :		127,13 ares

Le prix est fixé à 1,34 euro par are (indexé sur l'indice du fermage) venant à échéance le 11 novembre de chaque année et pour la première fois le 11 novembre 2017. La première échéance (2017) correspondra au montant fixé au bail.

M. le Maire est autorisé à signer tout document afférant à ces locations et notamment les baux ruraux à intervenir.

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

M. le Conseiller AUER Maurice revient en séance

DCM 2016-117 : Chasse Communale – Lot 2 SUD - Allenwiller - demande de cession de bail

Point 11

Rapporteur : LORENTZ Béatrice

Le Lot 2 Sud – Allenwiller de la chasse a été loué à l'Association de Chasse du Windsbourg représentée par son Président Monsieur Pascal VERHEGGEN par bail pour la période du 12 mai 2015 au 1^{er} février 2024 pour un loyer annuel de 9 111 Euros (surface : 236 hectares 12 ares et 7 centiares).

Par lettre en date du 9 juin 2016 l'Association de Chasse du Windsbourg nous a fait part de la modification de ses statuts qui engendre une modification de la répartition des personnes habitants dans un rayon de 120 km du territoire de la chasse et elle souhaite donc céder, sans pénalité, le bail sur la période restant à courir.

Conformément à l'article 21 du cahier des charges des chasses communales, elle nous propose M. NOURTIER Lyonel, domicilié à Thionville, 16 rue des Pesseraillies comme « repreneur ».

Ce dernier nous a transmis son dossier complet en date du 03/11/2016. La Commission Consultative de la Chasse Communale (4C) a été saisie en date du 17 novembre 2016 (consultation par voie dématérialisée) pour avis quant à cette cession.

Le Conseil est invité à se prononcer.

Décision du Conseil Municipal :

Vu le Cahier des charges des chasses communales et notamment son article 21

Vu l'avis réputé favorable de la Commission Consultative de la chasse communale saisie le 17/11/2006 et les remarques émises le cas échéant

Le Conseil Municipal :

- DECIDE la cession du bail de location de la chasse – lot 2 SUD Allenwiller conclu avec l'Association de chasse du Winsbourg au profit de Monsieur NORTIER Lyonel de Thionville, avec effet au 1^{er} décembre 2016 – M. NOURTIER s'acquittera des deux mois de la période 01/02/2016 au 31/01/2017).
- CONFIRME que les conditions de location demeurent inchangées
- DEMANDE au Maire d'être très vigilant afin d'assurer le respect de la bonne gestion cynégétique
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document afférant à cette cession
- PRECISE qu'il sera remboursé le trop perçu pour la période du 01/02/2016 au 31/01/2017 soit 2 mois (décembre 2016 et janvier 2017) à l'Association de chasse du Windsbourg : 1518,50 Euros (9111/12*2)

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

DCM 2016-118: Urbanisme -Informations
--

Point 12

M. le Maire laisse la parole aux différents rapporteurs pour la présentation des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme.

Commune-déléguée d'Allenwiller

Rapporteur : SCHNEIDER Jean Jacques

Déclarations préalables

- ☒ France SOLAR pour le compte de M. LERCH Fernand pour l'installation de 14 panneaux photovoltaïques – couleur noir mat (surface totale 23.10 m²) sur la toiture de la maison 18 rue de Romanswiller. - DP 067 004 16 R0036 – accord le 22/11/2016

Certificats d'urbanisme

- ☒ SCP RIEG, NONNENMACHER et BELLOT pour un certificat d'urbanisme d'information – GROSSMATT et KLEINALLMEND Section B Parcelle 828 - CU 067 004 16 R0029 – délivré le 15/11/2016.

Commune-déléguée de Birkenwald

Rapporteur : Dominique KLEIN

Permis de construire :

- ☒ M. MULLER Cédric et Mme MARTINS Ambre-Eline pour la surélévation de leur maison d'habitation 35 rue du Gal Leclerc – PC 067 004 16 R0013 – en instruction
- ☒ M. MAMEAUX Nicolas pour la construction d'une maison d'habitation Rue de la Chapelle – PC 067 004 16 R0014 (2^{ème} dossier suite rdv ABF) – en instruction
- ☒ M. et Mme ESCHBACH Jérémy pour la construction d'une maison d'habitation 1A Rue des Champs – PC 067 004 16 R0015 – en instruction

Déclarations préalables :

- ☒ M. SCHAEFER Gérard pour la création de pièces au 1^{er} étage avec installation de fenêtres supplémentaires en PVC blanc à l'arrière du bâtiment, 1 rue de la Forêt. - DP 067 004 16 R0035 – en instruction
- ☒ Mme MEYER Cindy pour la pose d'une fenêtre de toit en bois (78*98 cm) au 3 Chemin de l'Etang - DP 067 004 16 R0037 – en instruction
- ☒ SARL Hôtel Restaurant Au Chasseur 7 rue de l'Eglise pour la modification de l'accès intérieur à la piscine. - DP 067 004 16 R0040 – accord le 08/11/2016
- ☒ M. BOSSERT Marc 9 Chemin de l'Etang pour la mise en place d'une piscine hors sol 8*4 m². - DP 067 004 16 R0044 – accord du 28/11/2016

Certificats d'urbanisme

- ☒ SCP CRIQUI MARX pour un certificat d'urbanisme opérationnel – 26 Chemin de l'Etang Section 3 N°157 - CU 067 004 16 R0028 – délivré le 22/11/2016.

Commune-déléguée de Salenthal

Rapporteur : Franck HUFSCMITT

Déclarations préalables :

- ☒ M. FRIEDERICH Frédéric pour la mise en peinture (couleur : blanc) des boiseries de sa maison d'habitation 24 rue de la Fontaine - DP 067 004 16 R0039 – accord le 14/11/2016

- Mme BRICE Annie pour la création d'une véranda (12,2 m²) sur sa maison d'habitation 22 rue de la Fontaine - DP 067 004 16 R0042 – accord le 21/11/2016

Certificats d'urbanisme :

- Maître Audrey JACQUIN ARBOGAST pour un certificat d'urbanisme d'information – 1 rue de Singrist – Section 4 Parcelle 391/167 - CU 067 004 16 R0027 – délivré le 16/11/2016

Commune-déléguée de Singrist

Rapporteur : Béatrice LORENTZ

Certificats d'urbanisme :

- SCP CRIQUI pour un certificat d'urbanisme d'information – 4 rue des Jardins Section AE Parcelles 72 vente appartement TALMARD/ACKER - CU 067 004 16 R0026 – délivré le 20/10/2016.

Déclarations préalables :

- M. HALFTERMEYER Dominique pour une clôture en panneaux grillagés rigides et crépissage du mur de soutènement 1 rue de la Carrière - DP 067 004 16 R0033 – accord le 20/10/2016
- M. LAPP Erwin pour l'isolation extérieure de deux façades de sa maison 3 rue des Champs - DP 067 004 16 R0034 – accord le 24/10/2016
- M. PAULEN René pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de sa maison 4 rue des Jardins - DP 067 004 16 R0038 – accord le 07/11/2016
- M. PAULEN René pour la construction d'un abri de jardin 4 rue des Jardins - DP 067 004 16 R0041 – accord le 24/11/2016.
- Habitat de France pour le compte de M. DEME Lamine pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la maison 4 rue des Colchiques - DP 067 004 16 R0043 – accord 22/11/2016.

Décision du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte des dossiers présentés.

Pour :unanimité

Contre :

Abstention :

DCM 2016-119 : Décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire

Point 13

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit informer le Conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations consenties par l'assemblée.

1) Déclarations d'Intention d'aliéner

Date de réception DIA	N° Enregistrement	Bien concerné	Suite donnée
28/09/2016	2016-20	Section 1 Parcelle 374/60 Oberhalb der Kapelle Birkenwald	Pas de préemption
13/10/2016	2016-21	1 rue du Gal Leclerc Singrist	Pas de préemption

2) Marchés

Le Maire a signé :

- Un contrat d'entretien des installations pour le chauffage de la salle Festmatt à Singrist :
 - Fournisseur : ANDLAUER SAV de Rosheim
 - Montant : 565,- € HT/an (révisable annuellement – durée 1 ans renouvelable tacitement dans la limite de quatre ans)
- Un avenant au marché Construction d'une salle plurifonctionnelle à Allenwiller Lot 4 – Couverture bac acier bardage
 - Fournisseur : SMAC de Strasbourg
 - Montant : 9 000,- € HT
- Un avenant au marché Réhabilitation d'un bâtiment communal à Birkenwald Lot 11– Chauffage central (avenant de régularisation d'une option retenue mais non notifiée)
 - Fournisseur : CHAUFFAGE ZIEGELMEYER de Saverne
 - Montant : 943,27 € HT

Décision du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal donne acte de la communication de ces informations.

Pour :unanimité

Contre :

Abstention :

DCM 2016-120 : Divers et Informations
--

Point 14

1°) Forêt communale – Section Allenwiller - 2017 - Programme des travaux d'exploitation – Etat de prévision des coupes -Devis pour travaux d'exploitation

Rapporteur : Roger MULLER

Après avoir entendu les explications de M. le Maire-Délégué d'Allenwiller et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve et accepte :

- Le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes pour 2017 faisant apparaître un bilan net prévisionnel de 46 290 Euros HT
- le devis des travaux d'exploitation pour 2017 d'un montant de 52 150 Euros HT

pour la forêt communale –Section Allenwiller

Les dépenses et recettes respectives seront prévues au budget primitif 2017. M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cette délibération.

Pour :unanimité

Contre :

Abstention :

**2°) Forêt communale – Section Salenthal - 2017 - Programme des travaux d'exploitation
– Etat de prévision des coupes -Devis pour travaux d'exploitation**

Rapporteur : Franck HUFSCMITT

Après avoir entendu les explications de M. le Maire-délégué de Salenthal et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve et accepte :

- Le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes pour 2017 faisant apparaître un bilan net prévisionnel de 8330 Euros HT
- le devis des travaux d'exploitation pour 2017 d'un montant de 7756 Euros HT

pour la forêt communale – Section Salenthal

Les dépenses et recettes respectives seront prévues au budget primitif 2017. M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cette délibération.

Pour :unanimité

Contre :

Abstention :

3°) Divers et Communications

Bulletin d'informations de la commune de Sommerau

La maquette du premier bulletin d'informations de la Sommerau est présentée aux Conseillers. La distribution aura lieu avant fin décembre.

Horaires des permanences du secrétariat –Accueil du public

A compter du 1^{er} janvier 2017, les horaires des permanences du secrétariat pour l'accueil du public seront les suivants :

- | | | |
|------------|------------------|---------------|
| ➤ Lundi | de 16h30 à 17h30 | à Allenwiller |
| ➤ Mardi | de 16h30 à 17h30 | à Birkenwald |
| ➤ Mercredi | de 11h à 12 h | à Allenwiller |
| ➤ Jeudi | de 17h à 18h30 | à Salenthal |
| ➤ Vendredi | de 16h à 17h | à Singrist |

Décision du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ces informations.

Pour :unanimité

Contre :

Abstention :

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures.

Les secrétaires de séance

STORCK Gérard



Conseil Municipal de SOMMERAU

KALCK Pascale



29 novembre 2016